

CHSCT DIRISI

COMPTE-RENDU

9 AVRIL 2021

Un CHSCT exceptionnel s'est tenu le vendredi 9 avril. Ce CHSCT portait sur les nouvelles mesures sanitaires annoncées par le Président de la République, le 31 mars 2021. Ces nouvelles mesures ont été déclinées pour les personnels du ministère des Armées par une note du cabinet de la ministre en date du 2 avril.



Garde d'enfants

La garde d'enfants à domicile concerne les enfants de moins de 16 ans, et il n'y a pas de limite d'âge pour les enfants en situation de handicap. Le télétravail est privilégié pour les personnes dont l'activité le permet. Pour les autres, ils sont placés en ASA. Pour la CGT, il est difficile de concilier le télétravail et la garde d'enfants, c'est l'ASA qui doit, donc, être privilégiée. La CGT rappelle qu'en aucun cas les congés payés ne peuvent être imposés pendant la période des vacances scolaires.



PRPA

Bien qu'un nouveau Plan de Continuité d'activités (PCA) ne soit pas mis en place, depuis le mardi 6 avril, 50 % du personnel est en présentiel. C'est à dire que la DIRISI Brest est en PRPA, posture A. Ce choix permet d'avoir plus de flexibilité pour le fonctionnement des groupes. Pour des raisons opérationnelles, le CIRISI Cherbourg est resté en posture B, à savoir 60 % de personnes en présentiel. En fonction des besoins opérationnels, la posture pourra évoluer le 26 avril (date de fin de la période de congé).



Vaccination

Les personnels, civils et militaires, pourront se faire vacciner au foyer de Laninon selon les critères nationaux définis par le gouvernement. Depuis, ce CHSCT, les modalités d'accès à la vaccination ont évolué, et elle est ouverte aux personnes de plus de 55 ans sans comorbidités. Le centre de vaccination de la base de défense (foyer de Laninon) est actuellement doté du vaccin Pfizer. Les personnels, ayant reçu la 1ère dose du vaccin AstraZeneca, pourront se faire vacciner la 2ème dose avec le vaccin Pfizer avec un intervalle de 12 semaines. Attention, il faut se munir de l'attestation de la 1ère injection.





Organisation du service

Les formations, réunions ou missions non essentielles nécessitant un déplacement en dehors du département sont annulées. Les personnels ont la possibilité de prendre des congés pendant la période des vacances scolaires, mais, en aucun cas, il s'agit une obligation. Si un besoin opérationnel est avéré, les chefs de groupes pourront faire revenir temporairement du personnel en présentiel. Toutefois, le dialogue doit toujours être mis en oeuvre pour expliquer ce besoin.



Situation actuelle

A la date du CHSCT, il n'y avait aucun cas avéré, et aucun cas suspect.

Le service local de psychologie appliquée (SLPA) peut recevoir des personnels qui le souhaitent en consultation pour des problèmes psychologiques liés à la situation actuelle et tout ce que cela engendre sur le plan personnel à la maison ou sur le lieu de travail.



Bulletin de contact et de syndicalisation

A remettre à un délégué CGT ou à envoyer à CGT Arsenal de Brest - CC 94 - 29240 Brest Cedex 9

☎ 26 635 – 27 070 – 25 190

Nom _____

Prénom _____

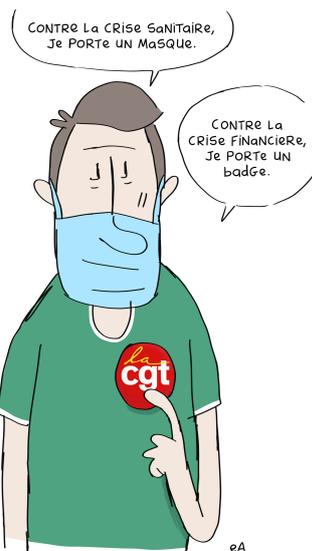
Service _____

Bâtiment _____

Téléphone _____ Portable _____

Mail _____

- Je souhaite me syndiquer
 Je souhaite prendre contact



Vos Mandatés CGT

Yvon QUEINNEC 22 880
Gilles LE MOAL 22 084



CGT Arsenal de Brest

